

Réaction à ce qui s'est passé en Israël en ce samedi 7 octobre 2023.

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Bonjour !

L'association S-P-F et ses contacts, personnes physiques comme morales à travers le monde, ont pris le temps de réagir en consultation et pour ne pas se tromper, sous le coup de l'émotion, sur le contenu de cet éditorial.

Nos amis israéliens, ceux que nous avons rencontrés en octobre 2022 à Tel-Aviv, leur famille et tous leurs compatriotes doivent savoir qu'ils sont, tous, dans nos cœurs.

Ce pays, car c'est un vrai pays d'amours, de solidarités, d'entraides, de courages et d'exemples à suivre, nous a subjugués et notre délégation en a gardé un souvenir inoubliable !

Maintenant, il n'y a pas de mots assez forts pour qualifier « l'inqualifiable » ; ce qui vient d'arriver dans cette région du Proche-Orient où cela fait des millénaires que cela dure !

Avant de développer et de conclure, nous allons juste faire un peu d'histoire...

Donc, commençons par le judaïsme et ses malheurs...

Cela concerne l'antisémitisme (de Sem, fils aîné de Noé) ; mot créé en 1862 par l'imagination du pamphlétaire allemand W. Marr.

Il prédomine aujourd'hui sur l'antijudaïsme qui, pour des raisons ethniques, devrait encore être employé en lieu et place d'antisémite, car le nom de « Sem » fait référence au « monde arabe » (aux Arabes) et pas nécessairement à tous les « anciens nomades » qui s'y rattachent (notamment les Hébreux).

– En 1300 av. J.-C., d'après le livre de l'Exode, les Égyptiens traitent en esclaves toutes leurs colonies hébraïques, voulant empêcher les juifs de partir pour maintenir une main-d'œuvre essentielle.

– Un millénaire plus tard, en 330 av. J.-C. (faits relatés dans le livre d'Esther), toutes les colonies juives de Perse sont explicitement menacées d'extermination par Haman, le conseiller du roi Assuérus.

– Du troisième au deuxième siècle avant Jésus-Christ, dans l'Égypte des Ptolémée, cette dynastie qui se perpétua jusqu'à la mort de Césarion (30 av. J.-C.), eurent lieu bon nombre d'émeutes et de sévices dirigés contre les juifs, notamment d'Alexandrie.

– En l'an 161 av. J.-C., Marcus Pompeius, un préteur (magistrat de la Rome antique) interdit l'accès de la ville aux juifs.

– Entre -132 et -135, c'est l'extermination des juifs d'Égypte et ceux de Cyrénaïque après la grande révolte de Shimon bar Kokhba.

– En l'an 22 de notre ère, quatre mille juifs romains sont déplacés sur l'île de la Sardaigne.

– En l'an 49, sous l'influence de Saint Paul (concile de Jérusalem) et jusqu'à leur émancipation, à la fin du XVIIIe siècle, préfigure l'antijudaïsme chrétien.

– En Russie, entre 1648 et 1658, dans l'empire tsariste, près de 10 000 juifs, émigrés d'Allemagne en Pologne, sont victimes de cosaques (700 communautés anéanties).

– Au début du XXe siècle, jusqu'en 1918, près de deux millions de juifs émigrent.

– En Allemagne, entre 1934 et 1945, les juifs seraient censés incarner le mal absolu...

Sous le nazisme, la doctrine nationale-socialiste reposant sur la lutte de la « race aryenne » contre les « races inférieures » conduira : au massacre de millions d'êtres humains décrétés « inaptes ou indignes de vivre » (homosexuels, malades mentaux, tsiganes, slaves...) ; à la « solution finale », appelée Holocauste (pour généraliser) ; à la Shoah pour les juifs d'Europe. En fait, les juifs seraient présumés représenter un péril pour le reste de l'humanité !

Leur attitude, depuis l'existence des Hébreux, aurait-elle été mal comprise ? En quoi représenteraient-ils un danger pour l'humanité ? C'est, pour nous, resté incompréhensible !

Nous pouvons noter, d'ores et déjà, l'attitude et le raisonnement d'une grande majorité des hommes vis-à-vis de leurs congénères lorsque la réussite des uns fait défaut aux autres, les entraînant, par jalousie, à prendre des décisions indignes de leur représentativité.

Nous n'évoquerons pas, ici, ce qui s'est passé chez nous, en France, notamment lors de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic en 1980 à Paris, celui de rue des Rosiers en 1982, celui de l'école juive de Toulouse en 2012, celui du supermarché casher en 2015, et les milliers d'exactions commises dans les cimetières, sur les synagogues, les enseignes de magasins, etc., car la Bible, le Coran, la Torah, les Évangiles et l'Avesta des zoroastriens seraient à réécrire pour enlever tout ce qui y ait AMOUR et PAIX.

Péjorativement, nous avons beaucoup trop de préjugés, de faux semblants qui perdurent ! L'enracinement antisémite ne crèvera que lorsque les races n'afficheront plus leur souveraineté à la face du monde et que le terme « raciste » aura enfin disparu de tous les vocabulaires.

Il n'y a que les idiots conditionnés qui, ne pouvant se libérer de leurs conjectures, s'empêchent, à cette occasion, d'apporter un jugement objectif sur ce sujet.

« Ne sommes-nous pas assez sages pour comprendre que la responsabilité majeure, liée à ces agissements, nous appartient ? Car c'est en faisant abstraction de toute véhémence ou d'agression à l'encontre du monde extérieur que nous aurons de meilleurs résultats ! »

Mais est-ce que le rapprochement dans la disparité des peuples est possible ou réalisable ?

Éventuellement, dans le renforcement des valeurs comparatives de chaque ethnie !

Difficilement dans la complexité de celles qui constituent l'ensemble des libertés individuelles, encore plus dans celles qui préfigurent le corporatisme !

Pour preuve, les signes ostentatoires d'appartenance à telle ou telle catégorie, arborés par certains individus à l'occasion de leur recherche d'identité ou de leur perte d'autonomie.

Ces gens sont quasiment perdus dans leur réflexion à ne pas exister ou à se sentir isolés au milieu d'un monde, dont ils ne se reconnaissent pas.

Certains individus sont outrés et scandalisés à voir leurs « libertés » religieuses bafouées dans l'atténuation législative de leur prosélytisme. S'agenouiller, baisser la tête face à l'autel ou arborer un crucifix pour les chrétiens ; porter le voile ou quitter ses chaussures à l'entrée d'une mosquée et se courber en avant, sur les genoux, la tête orientée vers les lieux saints pour les musulmans ; porter la kippa pour les juifs, etc. : ne sont pas des « libertés » de choix, mais bien l'expression de leur « soumission » aux dogmes religieux, à leurs représentants, sans aucun espoir d'allégeance ou un semblant de remerciement.

C'est d'autant plus gênant que chaque humain a le droit de pouvoir s'appartenir, avec toutes ses fragilités et ses défauts, dans le respect des autres, sans pour cela être « avili ».

Chacun peut faire partie du troupeau sans pour cela être considéré comme un « mouton » (l'homme identifie souvent Dieu à un berger).

Comme quoi le mot « intégration » tend à perdre son sens dans des comportements corporatistes ou individuels qui se veulent indépendants du milieu dans lequel ils sont venus évoluer.

L'épanouissement et l'adaptation des individus de chaque ethnie, au sein de la nouvelle société qu'ils sont venus rejoindre, passent par le respect des règles, des lois, des us et coutumes du pays qui les accueille et non par l'imposition de toute manifestation culturelle ou religieuse qui se rattache à leur origine.

La facilité de l'intégration ne peut et ne doit pas résider dans une acceptation forcée des valeurs, mais dans celle d'un libre partage de ces mêmes valeurs : « c'est une règle fondamentale du savoir-vivre ».

Aujourd'hui, dans ce monde « moderne » qui n'a toujours pas compris l'avenir de ses composantes, humaines, animales, végétales, minérales..., où nous avons des « sociétés », encore archaïques, en décalage avec d'autres civilisations, car ancrées dans une ère

moyenâgeuse à cause d'un calendrier religieux qui commence plus de 600 ans après le nôtre : nous sommes confrontés à un obscurantisme acharné. Cette « cause » de créatures qui n'ont plus rien à voir avec l'humanité et avec ce qu'elle a de bon et de raisonnable, où l'absurdité et le néant intellectuel sont légitimés, a fait d'eux des « inconscients », des « salopards » qui n'ont plus aucun respect de l'être humain.

« Ils sont, à nos yeux : des “INHUMAINS” ! Même pas des “animaux”, car ceux-ci tuent pour manger, se défendre et surtout sans aucun VICE ni ARRIÈRE-PENSÉE ! »

Mesdames et messieurs les députés...

Ceux d'entre vous qui racontent ou laissent entendre que ces crimes (ces saloperies) perpétrés sur le sol israélien en ce mois d'octobre 2023 ne sont pas des actes qui relèvent du « terrorisme, de la barbarie, de l'abjecte, etc. » ne méritent pas de faire partie d'une représentation nationale quelconque. Nous demandons à la S-P-F : que ces personnes soient poursuivies pour « complicité d'apologie de crimes contre l'humanité ! ».

Il est obligatoire et urgent de : trouver les solutions pour ne plus « enrichir » nos souvenirs et nos livres d'Histoire du produit du génocide lié aux massacres des Juifs d'Europe (1941-1945) ; après celui des Arméniens (1915), suivis de celui des Tutsis (1994), des musulmans de Bosnie (1992-1995), des Tchétchènes en 1999, sans oublier les répressions perpétrées par Staline, Mao, Salazar, Pol Pot, Franco, Pinochet, Poutine, Idi Amin Dada Oumee, Bokassa et tant d'autres (la liste est longue).

Si vous n'intervenez pas pour dénoncer les propos inconcevables de la part de certains collègues sur ce qui vient de se passer sur le sol israélien, c'est que vous ne méritez pas de représenter le peuple français. Peuple qui, nous n'en doutons pas, saura vous le rappeler le moment venu...

« Le discrédit n'est pas un “mérite” ou une “reconnaissance”. C'est une “chienlit” ! »

Bon courage pour trouver les meilleures solutions !

Cordialement,

Pour la S-P-F,

Son secrétaire général,

Patrick REBIERRE.

